



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Atlas de la biodiversité communale

## Webinaire d'information sur la campagne 2024

12 janvier 2024

# Programme de ce webinaire

Le mot de la direction « Acteurs et Citoyens »

Le cadre général de la campagne 2024

Comment réaliser un ABC sur son territoire? Pour quels objectifs?

Les caractéristiques financières et administratives du projet

Présentation des ressources-clés et des référents en région



# Cadre général de la campagne 2024 : une montée en puissance inédite du programme

# L'ABC : une démarche en faveur de la biodiversité

L'ABC permet à une collectivité de mieux connaître la biodiversité et mobiliser pour agir.

## CONNAISSANCE

Réalisation d'un diagnostic et de cartographies des enjeux de biodiversité

## MOBILISATION

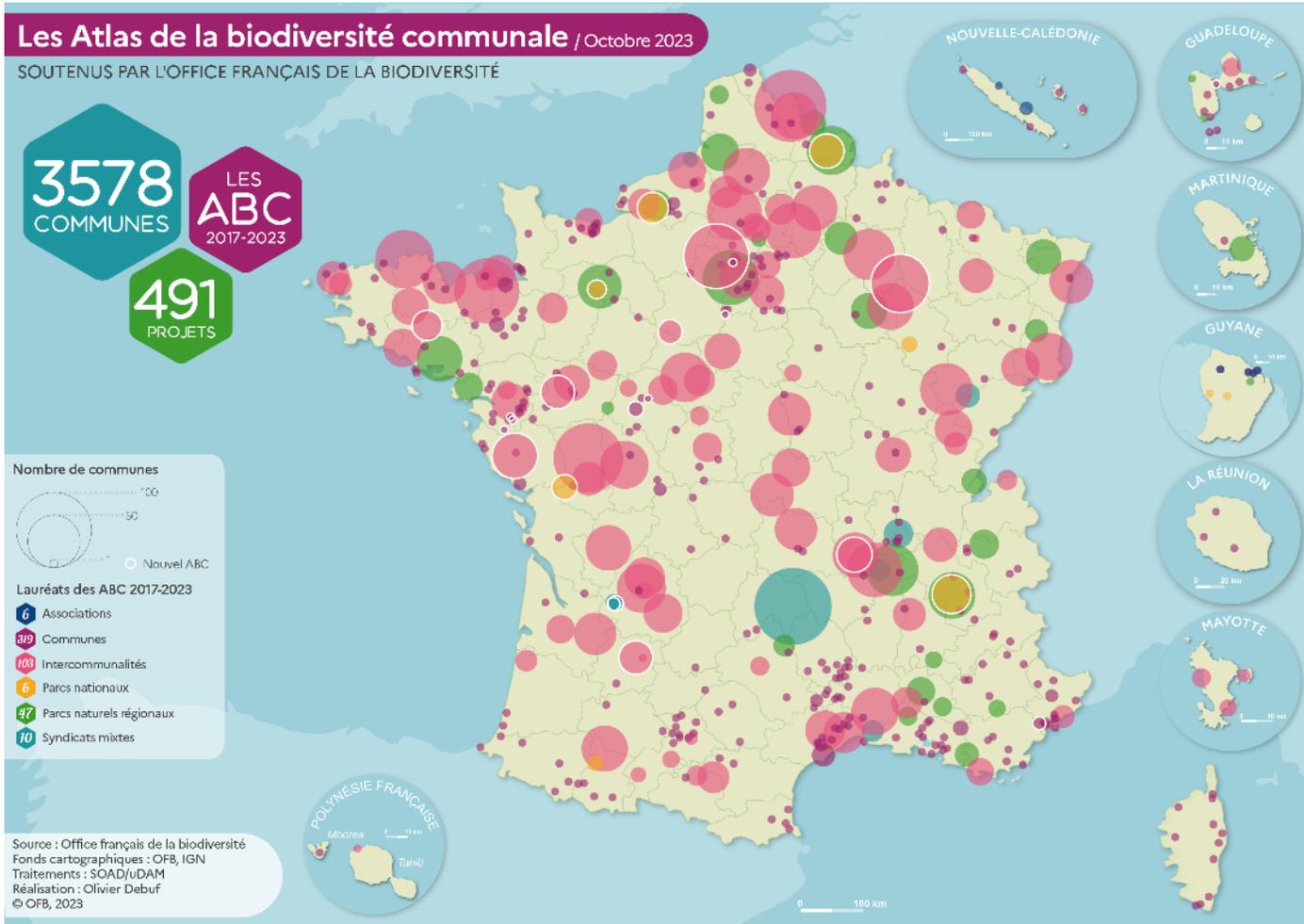
Un outil d'appropriation des enjeux et de sensibilisation des acteurs locaux

## PASSAGE A L'ACTION

Un outil stratégique de l'action locale pour la mise en œuvre de politiques (inter)communales en faveur de la biodiversité



# Plus de 3 200 communes déjà couvertes par un ABC



Un projet de **3 à 4 ans**



Un coût global estimé en moyenne à **48 000€** pour une commune

Coût variable en fonction de l'exhaustivité des inventaires réalisés et du périmètre du projet

# Contexte favorable aux ABC : la Stratégie nationale biodiversité 2030

- L'ABC comme accélérateur de politiques publiques favorables à la biodiversité : mesure-clé de cette stratégie

## Programme désormais adossé au « Fonds Vert »

- Insertion de la mesure ABC sur la plateforme Aides territoires dédiée au Fonds vert
- Communication sur les ABC auprès de préfets de région, de département, DREAL et DDT-M



### Accompagner l'action des collectivités territoriales — Mesure 30

La biodiversité est par nature un sujet territorial. De nombreuses collectivités locales proposent déjà des solutions et montrent qu'il est possible d'agir. Le défi des prochaines années est de généraliser les solutions les plus efficaces, conforter la planification écologique pour la pérennité des activités humaines dans un équilibre avec la biodiversité, d'accompagner les collectivités dans leurs démarches en ce sens et d'engager un plan ambitieux de formation des élus. L'objectif sera ainsi d'aider à une application efficace de la séquence Éviter-Réduire-Compenser, et d'intégrer les enjeux de biodiversité dans les différents documents d'urbanisme et de planification territoriale et de mettre à disposition des collectivités les outils nécessaires, comme par exemple les Atlas de la biodiversité communale (ABC).

# Une campagne 2024 inédite !

[www.ofb.gouv.fr/abc](http://www.ofb.gouv.fr/abc)

Cahier d'accompagnement consultable sur Aides Territoires:  
<https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/61e1-mieux-connaître-et-mobiliser-pour-agir-pour-l/>



**Montant total : 15 M€**  
**Plafond d'aide: 250 000€/projet**  
**Taux d'aide: 80% du coût du projet**



Hexagone et Outre-mer



**Collectivités et établissement publics**  
**+ Associations (OM uniquement)**



**Projets : de 36 à 48 mois**



Publication du cahier  
d'accompagnement et de la mesure ABC  
sur Aides-Territoires: 9 janvier 2024

Dépôt en continu tout au long de 2024  
via Aides-Territoires

Examen des dossiers déposés en mars,  
juin et septembre 2024 [sous réserve de  
disponibilités financières]

Comment réaliser un ABC sur son territoire ? Quelles sont les conditions, les étapes et les productions d'un projet réussi ?

# Préalable à tout projet d'ABC : la mise en place de partenariats...

pour la réalisation et l'animation de la démarche:

Associations naturalistes, associations d'élus, collectivités, Conservatoires d'Espaces Naturels, Parcs Nationaux, PNR, Services de l'Etat en région...

Partenaires associatifs et institutionnels historiques des ABC



## ...et d'une gouvernance du projet

- **Un comité de pilotage** chargé de valider les orientations, de suivre et de veiller au bon déroulement du projet selon les objectifs fixés (Elus, représentants des partenaires, des services, des institutions, des financeurs,...)
  - **Un comité technique** pour assurer la mise en œuvre concrète du projet (techniciens, partenaires techniques et scientifiques, agents de la collectivité...)
-

# Comment mettre en place un Atlas de la biodiversité communale ?

ÉTAPE 1

Un premier inventaire, celui des connaissances



2

Établir le plan de prospection à partir des priorités identifiées



4

Réaliser le diagnostic : des inventaires à la hiérarchisation des enjeux



3

Mobiliser les citoyens dans la mise en œuvre de l'ABC



5

Formaliser les résultats : synthèses et cartographie des enjeux



6

Le plan d'actions : document clé pour l'action post-ABC



7

Partager et valoriser les productions de l'ABC



Plus d'informations : Guide ABC (2022)

<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/reading/0035029488a65c81f59b3>

# Deux productions finales essentielles d'un projet réussi

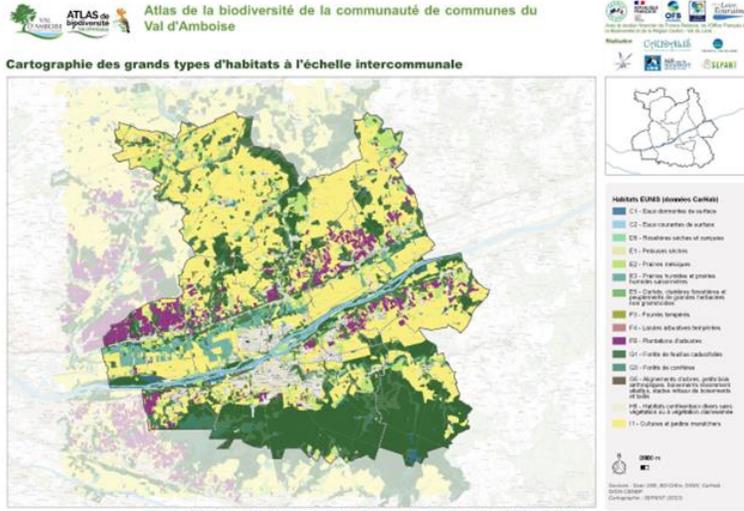


Figure 17: Cartographie des grands types d'habitats du Val d'Amboise - SEPANT 2023

**La cartographie des enjeux**  
Pour une vision spatialisée et partagée des enjeux de biodiversité sur le territoire

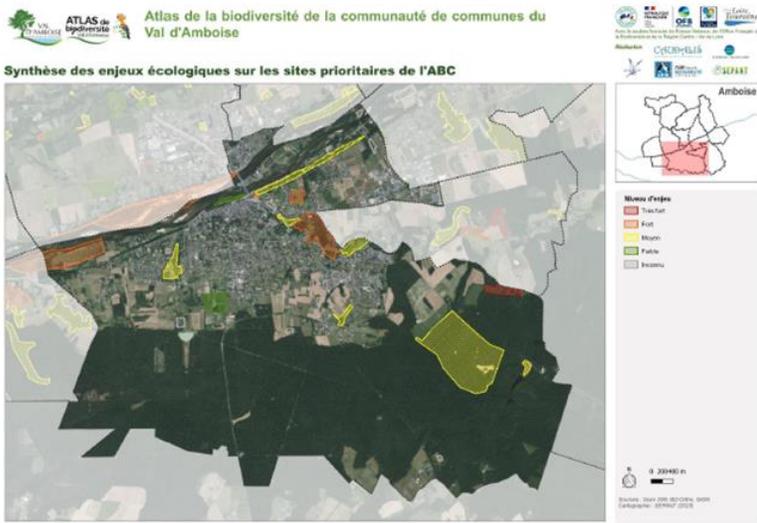


Figure 66 : synthèse des enjeux écologiques sur les sites inventoriés, exemple sur la Commune d'Amboise, SEPANT 2023

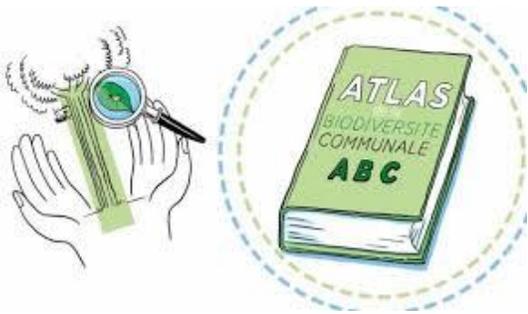
**Le plan d'actions**  
Pour préserver la biodiversité durablement dans le cadre d'un projet de territoire

## Témoignage : Construction du plan d'actions ABC à Val D'Aigoual



<b>Action U5</b>	<b>Réaliser un chantier participatif pour les murs en pierres sèches</b>	
	<p><b>Description :</b> L'idée est de réaliser des chantiers participatifs de rénovation de murs en pierres sèches et de sensibiliser la population sur l'intérêt de ces murs qui font partie de notre patrimoine et qui sont de véritables supports de biodiversité (mousses et plantes très variées et belles, insectes, lézards...). La commune souhaite également communiquer sur le soutien qu'elle apporte à la filière artisanale de bâti en pierres sèches</p>	<p><b>Secteur concerné :</b> Toute la commune, notamment sur le chantier du Mouretou</p>
	<p><b>Espèces totems :</b> flore très variée, reptiles, insectes</p>	
	<p><b>Acteurs principaux :</b> Commune</p>	<p><b>Partenaires possibles :</b> l'association des bâtisseurs en pierre sèche (ABPS) ou d'autres en partenariat avec le PNC</p>

# L'ABC, un premier pas vers un engagement durable du territoire en faveur de la biodiversité



## Atlas de la biodiversité communale (ABC)

*Soutien financier sur 3 ou 4 ans  
Elaboration d'un plan d'actions*

## Territoire engagé pour la nature

*Soutien régional dans la durée  
Articulation avec autres programmes (ANCT, ADEME  
- « Territoire engagé pour la transition écologique »...)*

## Capitale française de la biodiversité

*Valorisation des meilleures expériences*

# Les caractéristiques financières et administratives du projet

# Le montage de projet

On distingue différents cas de figure et 2 schémas de contractualisation:

- Cas Structure seule (commune ou intercommunalité)
- Cas Projet en consortium
- Cas d'une association (en outre-mer uniquement)
- Cas des autres structures en outre-mer

Dans tous les cas, il vous sera demandé:

- Fiche projet
- Fiche financière

Des pièces complémentaires seront demandées selon les cas.

La liste des pièces du dossier est consultable en annexe du cahier d'accompagnement:

<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Kit/annexes-cahier-accompagnement-ABC.zip>





# Le plan de financement

Il faut distinguer :

- Le coût total du projet : les **dépenses totales** liées au projet ABC  
C'est l'ensemble des dépenses prévues
- Le montant des **dépenses éligibles**  
Certaines dépenses ne sont pas éligibles ou sont plafonnées
- Subvention OFB ABC : seuil maximum de **80 % des dépenses éligibles**

# Les conditions d'éligibilité des dépenses

## Les dépenses non éligibles sont notamment:

Les dépenses de personnels permanents des établissements publics (Fonctionnaires et CDI)  
Les dépenses d'investissement (au sens comptable de votre structure) sauf la part prise en charge d'amortissement durant la durée du projet

## Les dépenses plafonnées sont notamment:

Les frais de déplacements : seuil maximum à 5 % des dépenses  
Les frais de gestion : seuil maximum à 10 % des dépenses directes

Voir le détail dans le cahier d'accompagnement : <https://aides-territoires.beta.gouv.fr/aides/61e1-mieux-connaître-et-mobiliser-pour-agir-pour-l/>

Et dans le programme d'intervention de l'OFB:  
<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Doc%20strat%C3%A9giques/programme-intervention-2023.pdf>

# Présentation des ressources-clés et des référents en région

# Quelques ressources-clés

**Lecture préalable indispensable : le guide ABC**  
Guide de référence pour construire son projet

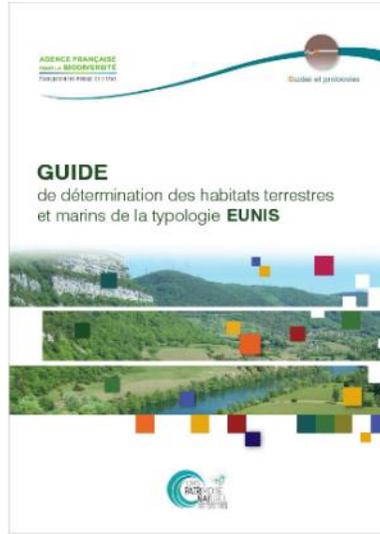
Une page ABC sera ouverte prochainement sur le portail technique de l'OFB.

En attendant, les ressources-clés sont accessibles ici :  
<https://www.ofb.gouv.fr/sites/default/files/Fichiers/Kit/Kit-lancement-ABC.zip>

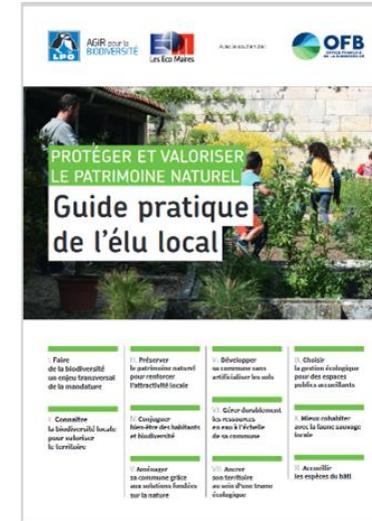


# Quelques ressources-clés

## Connaissance



## Passage à l'action



## Mobilisation



# S'inspirer des projets existants

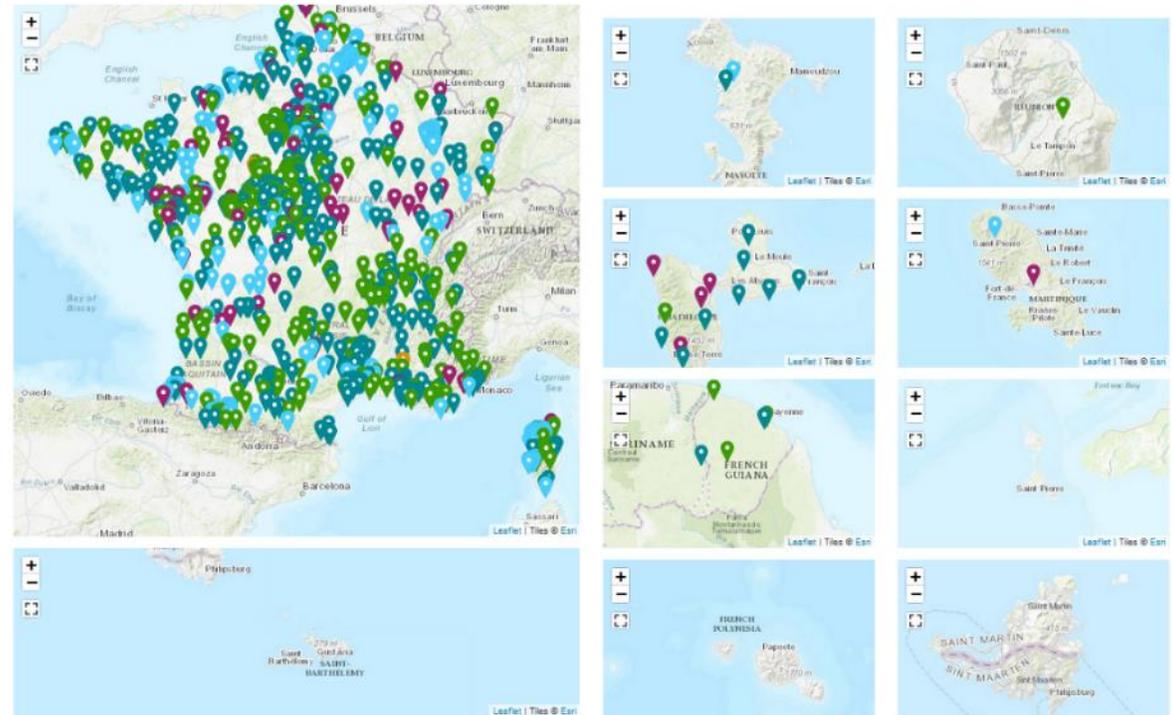
Le site abc.naturefrance : <https://abc.naturefrance.fr/>

## Recensement des ABC

Rechercher si votre commune, votre région ou votre département a établi un atlas de la biodiversité communale

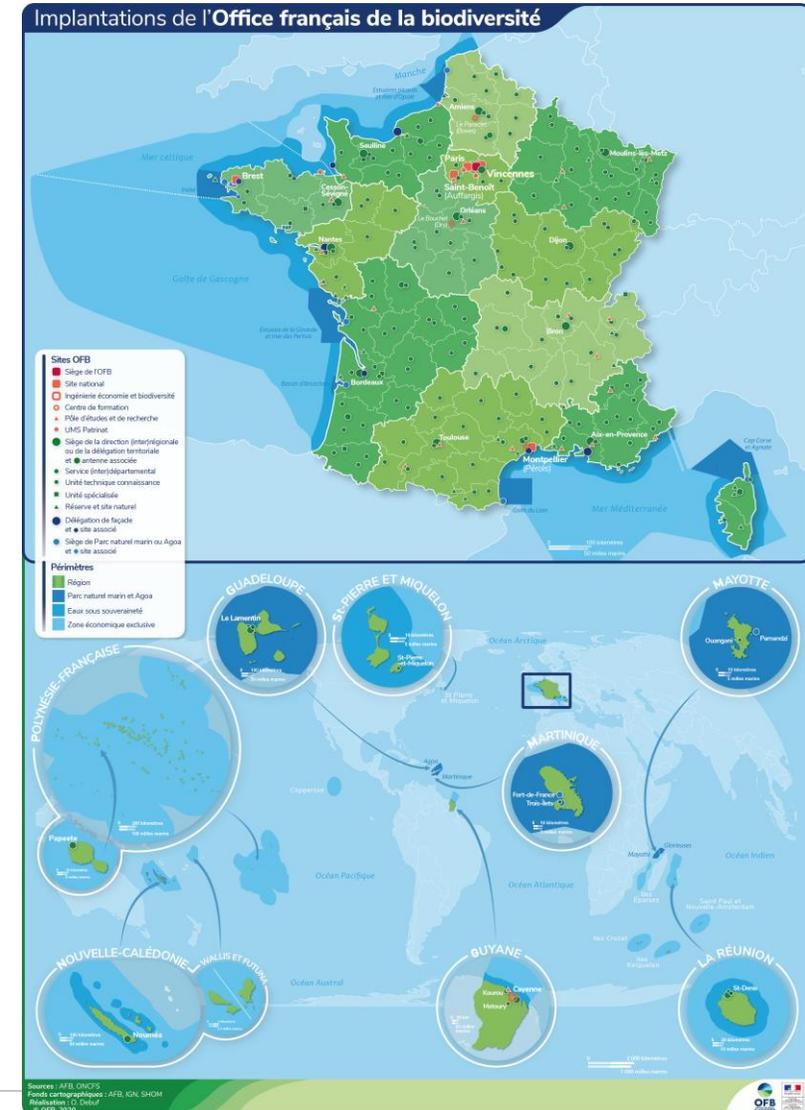
940 atlas trouvés pour les critères de recherche suivants

Commune:  Région:  Département:



# Les contacts de vos référents régionaux

Référents OFB en région	
Région	Référents ABC
Antilles (Guadeloupe, Martinique)	Fabien Barthelat, Noémie Djellid
Auvergne Rhône-Alpes	Mylène Malbrunot, William Sremski
Bourgogne Franche Comté	Claire Maruejols
Bretagne	Olivier Musard, Denis Robert
Centre Val-de-Loire	Marine Colombey
Hauts-de-France	Hélène Brault
Grand Est	David Monnier
Guyane	Mathieu Entraygues, Chloé Jacques
Ile-de-France	Margot Minguet
Nouvelle-Calédonie, Wallis & F.	Céline Maurer, Hortense Lecercle
Normandie	Mathilde Vauléon, Agathe Auvray
Nouvelle-Aquitaine	Mathieu Chanseau, Solène Faure
Occitanie	Stéphane Lefebvre, Delphine Jung
Océan indien (La Réunion, Mayotte)	Camille Charvolen
Sud-PACA et Corse	David Moulin, Dorian Michelet, Dominique Beaudou
Pays de la Loire	Stéphanie Couprie, Hélène Videau
Polynésie française	Frank Connan, Erwann Moreau
Outre-mer	Odile Cruz
St Pierre et Miquelon	Odile Cruz



# Actualités

- **Webinaire OFB coorganisé avec le CNFPT « L'ABC, un levier à disposition des collectivités pour la planification territoriale »**

*Vendredi 26 janvier de 13h30 à 15h*

Infos : <https://www.cnfpt.fr/se-former/se-former-autrement/participer-a-nos-evenements/latlas-biodiversite-communale-abc-levier-a-disposition-collectivites-planification-territoriale/inset-montpellier>



- **Webinaire Questions & Réponses ABC mensuel**

*Prochaine date : jeudi 1<sup>er</sup> février de 12h00 à 13h00*

Inscriptions : <https://www.ofb.gouv.fr/agenda/webinaire-de-questionsreponses-autour-du-programme-atlas-de-la-biodiversite-communale>



- **4<sup>ème</sup> colloque national des ABC**

*Fin d'année 2024*

